

20.10.2015 - 13:56 Uhr

Licenciement collectif chez Rieter - et ce n'est que le début

Zürich (ots) -

Les places de travail sont touchées par la crise du franc fort. Suppressions d'emploi et délocalisations sont cependant une réaction inadéquate aux défis actuels pour Employés Suisse. Il faut plutôt garantir les emplois qui seront nécessaires lors de la reprise.

Employés Suisse a exprimé ses craintes qu'une vague de licenciements puisse se produire dans l'industrie après les élections. Cette crainte se confirme déjà deux jours après le scrutin. Rieter annonce un licenciement collectif : la suppression de 150 emplois fixes et 59 emplois temporaires est prévue à Winterthur - malgré un bénéfice considérable en 2014. Certaines activités sont délocalisées vers l'étranger.

« Depuis l'abolition du taux plancher, moins de restructurations ont été annoncées que l'on avait craint », déclare Christof Burkard, directeur adjoint d'Employés Suisse. « Cependant, les signes que des suppressions d'emploi supplémentaires aient lieu deviennent plus marqués. La crise du franc fort n'est pas encore résolue dans l'industrie. » Pour Employés Suisse, la suppression et la délocalisation de places de travail est la mauvaise voie. Notre industrie est forte et les prévisions sont, à moyen et long terme, bonnes. Pour l'industrie MEM, l'institut BAKBASEL attend une hausse de la création de valeur ajoutée réelle de 0,7 % en 2016 et de 2,3% en 2017. Les entreprises doivent maintenant investir dans l'innovation et dans leurs collaborateurs au lieu de supprimer des emplois afin de se préparer à la reprise.

Encourager le développement des collaborateurs serait chez Rieter aussi une meilleure solution que des suppressions d'emplois sans compter que l'entreprise ne fait pas de perte. La convention collective de travail de l'industrie des machines offre des possibilités pour trouver des solutions dans des situations difficiles avec la représentation du personnel. Lorsque la situation des commandes est mauvaise, le chômage partiel est une mesure appropriée pour préserver les emplois. Employés Suisse demande au management de Rieter d'évaluer sérieusement le chômage partiel aussi pour les personnes menacées par ce licenciement. Un engagement des politiques est aussi demandé. Employés Suisse attend, avec suspense, si et comment les parlementaires nouvellement élus s'engageront pour la place industrielle suisse.

Contact:

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43

Caroline Hasler, avocate Employés Suisse, 044 360 11 54

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100779347> abgerufen werden.